

Le 4 juillet 2022

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 4 juillet 2022 à 19 h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillères et conseillers: Laurie-Ann Foucrault, Tanya Garrick Rhicard, Rose Lawlor, Laurent Marchal, Marcus Flynn et Robert Young tous formant quorum sous la présidence du maire.

Assistent également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Nicole Blinn.

ABSENCE

Aucune

22-07-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

22-07-02

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par le conseiller Rob Young, appuyé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée Régulière, tenue le 6 juin 2022, soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est possible pour le public de soumettre des questions ou commentaire par écrit à l'hôtel de ville au 12, rue Maple, Stanbridge East, QC JOJ 2H0 ou par courriel à stanbridge@axion.ca

22-07-03

COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Rose Lawlor, appuyé par le conseiller Laurent Marchal, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN JUILLET 2022

Total des salaires : \$ 7 741.41

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

| | | | |
|-------|------------------------------|---|----------|
| 4938* | André Paris Inc. | Fauchage bord de routes rés # 22-04-11 | 1 244.84 |
| 4939 | Avizo experts-conseils | T.E.U - mai | 1 805.11 |
| 4940 | Axion | | 335.51 |
| 4941 | Peter Beaucage | Mois de juin et dépotoir | 1 471.83 |
| 4942 | Bell Canada | | 566.75 |
| 4943* | Nicole Blinn | Remb dép.- permit bbq | 55.50 |
| 4944* | Canton de Bedford | Matières résiduelle -juin | 7 310.02 |
| 4945* | Carrière D.M. Choquette | Pierre | 97.65 |
| 4946* | Centre du Camion Cowansville | F- 550 / inspection | 185.11 |

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

| | | | |
|-------|--|--------------------------------------|-----------|
| 4947* | Concassage Pelletier Inc. | 380.48 T.M. de pierre | 4 094.61 |
| 4948* | Construction SE@O | Addenda -Rue River | 21.27 |
| 4949 | Dépanneur Stanbridge East | Usine / garage | 69.04 |
| 4950* | FNX .Innov inc. | Chemin Beartown et rue River | 2 167.28 |
| 4951 | Hydro-Québec | Usine | 1 361.43 |
| 4952 | Gestim Inc. | Inspecteur | 1 981.77 |
| 4953 | Librairie Moderne | Biblio | 333.27 |
| 4954 | Postes Canada | Biblio / admin | 121.54 |
| 4955* | Premier Tech Aqua | Usine / res# 22-05-13 | 1 602.18 |
| 4956* | Chauffage P.Gosselin inc. | Entretien fournaise | 957.79 |
| 4957* | Rhicard Excavation & Transport inc. | Nettoyage de fossé rés # 22-06-07 | 1 494.68 |
| 4958* | John Rhicard | Planche- pont ch. Blinn | 420.00 |
| 4959 | R.I.G.M.R.B.M. | Mois de mai | 2 511.93 |
| 4960* | Somavrac C.C. | Calcium liquide en vrac | 8 212.86 |
| 4961* | Staples M9042 | Biblio & Admin | 347.86 |
| 4962* | St-Pierre | Transport de pierre | 1 943.08 |
| 4963 | Telus mobilité | | 260.84 |
| 4964 | Sanibert inc. | Toilettes portatif public | 479.45 |
| 4965* | UAP inc. c/o M2 122 | S.I. | 1 091.98 |
| 4966* | Transport en vrac Giroux inc. | Transport de pierre | 1 756.25 |
| 4967* | Ville de Bedford | Entraide / quote-part aréna | 11 886.73 |
| 4968* | Ministre du Revenu du Québec | Retenue provinciale | 11 408.51 |
| 4969* | Receveur Générale | Retenue fédérale | 3 757.25 |
| 4970* | Telus Mobilité | Chèque # 4882 annulée | 341.82 |
| 4971* | Postes Canada | Timbres (400) | 423.11 |

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES PERMIS ÉMIS EN JUINI

Dépôt du rapport de l'inspecteur, des permis émis en juin 2022.

22-07-04

ADOPTION RÈGLEMENT N° 437 – CONCERNANT LES FOSSÉS ET LES PONCEAUX

Avis de motion et présentation d'un projet de règlement ayant été donné à une assemblée antérieure, et après les délais nécessaires, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu d'adopter le Règlement N° 437 – concernant les fossés et les ponceaux.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 438– DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DES DÉPENSES RELATIVES AUX TRAVAUX SUR LE COURS D'EAU MERIDA-VERVILLE

La conseillère Laurie-Ann Foucrault donne avis de motion qu'à une assemblée subséquente, il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du projet de règlement n° 438-décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux sur le cours d'eau Merida-Verville

Le projet de règlement a pour objet de décréter un mode de tarification pour les travaux d'entretien du cours d'eau Merida-Verville réalisé en 2019-2020 et 2021.

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n° 438 et renoncent à sa lecture.

Copie du projet de règlement n° 438 avait été remise à chacun des membres du conseil le 29 juin 2022.

22-07-05

AUTORISATION SIGNATAIRE- MODIFICATION DES MODALITÉS DE LA CONVENTION PROJET DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL GIROUX ET CESSION DE RUE CONSTITUÉE DU LOT 6 386 923 PAR LE PROMOTEUR EN FAVEUR DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Gérald Giroux et la Municipalité ont conclu une convention, le 9 mars 2005, visant notamment à confirmer l'engagement du promoteur à céder à la municipalité les rues projetées dans le projet de développement résidentiel Giroux;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont convenu aux modifications des modalités de ladite entente ;

CONSIDÉRANT QUE la section servant actuellement de chemin privée (rue Michel – lot 6 386 923) est maintenant prête pour le transfert à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la cession de la rue constituée du lot 6 386 923 par le promoteur en faveur de la municipalité sera faite dans les 30 jours de la signature de ladite entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Rob Young et résolu;

- D'autoriser le Maire, Greg Vaughan et la directrice générale et greffière-trésorière, Nicole Blinn, à signer ladite entente au nom de la municipalité, avec toutes les modifications apportées;
- D'acheter de Monsieur Gérald Giroux pour la somme de 1.00\$ le lot 6 386 923- rue Michel;
- De mandater un notaire afin de préparer tous les documents relativement au transfert de ce propriété;
- D'autoriser le Maire, Greg Vaughan, et la directrice générale et greffière-trésorière, Nicole Blinn, à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents nécessaires pour l'acte de cession du lots 6 386 923-rue Michel.

22-07-06

MANDAT AUDIT RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu :

- **QUE** ce conseil renouvelle le mandat d'audit du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 avec la Firme Raymond Chabot Grant Thornton;
- **QUE** le mandat du vérificateur inclut l'audit, la présentation du rapport financier au conseil, préparation des déclarations fiscales, l'assistance comptable et la préparation du rapport d'auditeur sur le coût net de la collecte sélective des matières recyclables pour un montant de 9 680\$, plus les taxes applicables.

SERVICE DE SANTÉ -PÔLE DE BEDFORD

- CONSIDÉRANT QUE** le pôle de Bedford dispose de médecins depuis 1860;
- CONSIDÉRANT QUE** le milieu de vie s'est mobilisé en 1949-1950 pour se doter d'un hôpital et de soins de longue durée à Bedford lequel est devenu le CLSC CHSLD La Pommeraie, rue St-Joseph, à Bedford;
- CONSIDÉRANT QUE** les citoyens du pôle de Bedford paient des impôts et ont droit à des services de santé de proximité, en tout temps, à Bedford;
- CONSIDÉRANT** la perte de pouvoir décisionnel local au fil des ans, perte inadmissible et désavantageant le pôle de Bedford;
- CONSIDÉRANT QUE** la réforme Barrette a affecté le pouvoir décisionnel local;
- CONSIDÉRANT QUE** c'est le milieu de vie (conseils municipaux, associations diverses, la FADOQ) qui doit influencer sur le développement des services de santé en continu;
- CONSIDÉRANT QUE** le lieu décisionnel qu'il soit de Longueuil ou Sherbrooke n'améliore pas les services du pôle de Bedford lequel se considère comme un « bout de ligne administratif » (Ville de Bedford, Canton de Bedford, Stanbridge Station, Stanbridge East, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River, Saint-Armand et Saint-Ignace-de-Stanbridge) abandonné à son sort;
- CONSIDÉRANT QUE** ce n'est pas aux citoyens de se déclarer malade selon l'horaire ou la disponibilité des médecins alors que ceux-ci sont payés pour être au service des citoyens;
- CONSIDÉRANT QU'** une réorientation des priorités de services au CIUSSS Estrie doit cibler un vrai pouvoir local et décisionnel comme ce l'était auparavant avec un C.A. local;
- CONSIDÉRANT QU'** une population âgée constitue l'une de clientèles principales du pôle de Bedford et que certain/e/s ne peuvent se déplacer facilement;
- CONSIDÉRANT QUE** le pôle de Bedford est étiqueté « DÉVITALISÉ » par la MRC de Brome-Missisquoi et que certaines mesures prises par le CIUSSS Sherbrooke vont le « DÉVITALISER » davantage ce qui est un non-sens;
- CONSIDÉRANT QUE** les petites communautés ont droit d'existence et donc d'être desservies par des services de l'état;
- CONSIDÉRANT QU'** un projet de conservation d'une résidence OMH-santé pour personnes âgées est en évolution et doit être réussie;
- CONSIDÉRANT QUE** le pôle de Bedford doit connaître le nom du répondant avec pouvoir réel au CIUSSS de Sherbrooke tant en matière de santé qu'en soins en résidence projeté par un groupe de Bedford (OMH-santé- CIUSSS);

CONSIDÉRANT QUE le CIUSSS a avantage à collaborer à des projets novateurs quitte à modifier certaines normes;

CONSIDÉRANT QUE le milieu de vie du pôle de Bedford va se mobiliser via les conseils municipaux et ses associations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Tanta Garrick Rhicard, appuyé par la conseillère Rose Lawlor et résolu unanimement, que le conseil municipal de Stanbridge East insiste auprès du CIUSS Estrie :

- Que ce conseil est contre toute réduction de services médicaux à Bedford;
- Demande que des services médicaux de proximité et de médecins disponibles soient offerts chaque fin de semaine à Bedford et d'éviter les déplacements de la clientèle vers le GMF de Cowansville;
- Demande que le dossier Villa des Rivières, rue St-Joseph à Bedford, soit piloté par le CIUSSS Estrie et L'OMHBM avec ouverture et positivisme;
- Que le CIUSSS Estrie avec les représentants du pôle de Bedford rencontrent / recrutent de futurs médecins ou les intéressent à pratiquer leur profession à Bedford ou s'intéressent à des pistes de solution pour la communauté du pôle de Bedford.
- Que copie de cette résolution soit transmise à Monsieur Christian Dubé, ministre de la Santé, Monsieur Stéphane Tremblay, président directeur général du CIUSS Estrie, Dre Isabelle Samson, directrice de la Santé Publique CIUSS Estrie, Madame Isabelle Charest, députée de Brome Missisquoi et Monsieur Robert Desmarais, directeur général de la MRC de Brome-Missisquoi.

22-07-08

AUTORISATION FERMETURE INTERMITTENTE RUE MAPLE-TOURNAGE-LE 13 JUILLET 2022- PRODUCTION LA FÊTE

CONSIDÉRANT que Monsieur Robin Maurais, régisseur de plateau pour La maison de production La Fête a demandé la permission pour le blocage intermittent de la rue Maple, le 13 juillet prochain (demande reçue par courriel le 29 juin 2022);

CONSIDÉRANT qu'un plan des emplacements, qu'une liste de l'heure et de la date prévu a été soumise et approuvée par le conseil ;

CONSIDÉRANT que Productions La Fête sera responsable du contrôle de la circulation et du trafic intermittent sur la rue Maple et que tous les véhicules d'urgence seront libres de passer en tout temps;

CONSIDÉRANT que la maison de production La Fête a fournis une copie de leur police d'assurance responsabilité d'Intact Assurance, portant les numéros 171-3386-03 ;

CONSIDÉRANT que la maison de production La Fête se charge d'informer la population des inconvénients liés au tournage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu, de permettre le la fermeture intermittente de la rue Maple le 13 juillet 2022 aux conditions énumérées précédemment.

CORRESPONDENCE

- Le Ministre des Transports (MTQ) : Annonce d'aide financière, programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration circonscription électorale de Brome-Missisquoi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h31.

Nicole Blinn, directrice générale

Greg Vaughan, maire